



# Ligue Rhône-Alpes de volley-ball

Olympiade 2012-2016

Saison 2016-2017

Vaulx en Velin, le 05 août 2016

Réf. ST - NT L - n° 001

Destinataires : **Groupements sportifs**  
**Comité directeur**  
**Comités départementaux**  
**FFVB**

**En instance d'adoption**

<p align="center"><b>COMMISSION RÉGIONALE D'ARBITRAGE</b> <b>Procès-verbal n° 01</b> <b>Réunion du 05-07-2016</b></p>
---

Présents : Fabrice Collados, Lorenzo Garraut, Laurent Sawrei, Jean-Fabrice Maunier, Nathalie Turin

Excusés : Sébastien Jacob, Jean Aubert, Jean-Marc Herrera, Thierry Placette, Jean-Claude Savoy, Gil Trojat

## **BILAN DES FORMATIONS**

Les bilans chiffrés des différentes formations sont regroupés dans le fascicule de l'Assemblée Générale.

Pour le côté "organisation" de la formation d'arbitre départemental, cette dernière demeure à l'identique.

Il est rappelé que lors de la 1<sup>ère</sup> séance, tous les candidats sont regroupés dans un même lieu afin d'associer théorie et pratique.

Pour les autres séances, les formateurs ont le choix du jour, de l'heure et du lieu. Seule la semaine est imposée pour que tous les centres soient au même niveau le jour des examens. Ces derniers sont programmés les samedis matins en décembre pour la marque et en avril pour le questionnaire d'arbitre, plus rattrapage de la marque si nécessaire.

La programmation de l'examen de marque en décembre est volontaire car elle doit permettre aux candidats de s'aguerrir avec des marqueurs plus expérimentés, entre le moment de la formation et l'examen.

Laurent reverra le questionnaire pour l'examen d'arbitre départemental en insistant plus sur des situations de jeu.

Pour les formations d'arbitres départementaux en lien avec les universités de Grenoble et de Lyon, nous reconduisons la formule avec toutefois, une présence accrue d'un formateur pour la pratique arbitrale sur Lyon.

Date d'approbation : 28/09/2016

Date de diffusion : 05/08/2016

Auteur : Nathalie Turin



Site internet : [www.lravb.fr](http://www.lravb.fr)

Rhône-Alpes Région



Pour la formation d'arbitres de beach, nous nous réjouissons de la collaboration avec Thierry Placette sur l'université de Grenoble, d'avoir mis en place cette formation pour les étudiants et les licenciés FFVB et de l'intervention qualifiée de Fabien Charrière, sans qui nous n'aurions pu assurer cette dernière.

Cette saison, nous n'avons pas pu mettre en place cette même formation dans le Rhône, faute de candidats, mais nous espérons qu'il en sera différemment en 2016-2017.

Pour la "formation d'arbitres" de moins de 16 ans, les comités peuvent mettre en place des séances d'informations destinées aux plus jeunes mais elles ne seront, dans l'immédiat, aucunement diplômantes.

La CRA doit réfléchir au découpage de la formation actuelle afin de l'adapter aux plus jeunes. Dans l'idée, les séances actuelles seront découpées afin de permettre une évaluation de l'acquisition du code de jeu au fil de l'eau chez les jeunes. L'aboutissement de ce travail permettra d'avoir une formation commune à tous les comités et de pouvoir la proposer également à l'UNSS.

A ce jour, les relations avec l'UNSS se résument à une collaboration annuelle sur la gestuelle en Isère. Dans les autres départements, la CRA n'a pas été sollicitée.

La mise en place de la Grande Région, va peut-être nous permettre de renouer des contacts avec le milieu scolaire.

C'est une piste à suivre dans la mesure où beaucoup d'élèves peuvent être touchés et ainsi constituer un vivier de jeunes arbitres.

### **BILAN DES SUPERVISIONS**

Les membres de la CRA ainsi que des arbitres choisis, ont vu un certain nombre d'arbitres de tout niveau sur différents tournois et matchs au cours de la saison. Cette action paraît nécessaire et utile pour connaître mieux nos arbitres qui officient chaque week-end dans nos championnats et pour permettre également un dialogue et des échanges avec d'autres arbitres plus expérimentés. Cette opération sera poursuivie.

### **MISE A JOUR DES PANELS**

Grace aux supervisions, nous avons pu mettre à jour le tableau des panels arbitres régionaux. Vous le trouverez annexé à ce document.

### **PLANIFICATION DES FORMATIONS**

- Arbitre Départemental et Marqueur
  - La première séance de la formation d'arbitre départemental et la séance de formation à la marque auront lieu le dimanche 20 novembre 2016 (dans un lieu unique qui sera précisé ultérieurement);
  - La 2<sup>ème</sup> séance sera programmée au cours de la semaine 47 (en fonction des centres);
  - La 3<sup>ème</sup> séance sera programmée au cours de la semaine 49 (en fonction des centres);
  - L'examen de marqueur aura lieu le samedi 10 décembre 2016 (dans les différents centres) ;
  - La 4<sup>ème</sup> séance sera programmée au cours de la semaine 6 (en fonction des centres);
  - La 5<sup>ème</sup> séance sera programmée au cours de la semaine 12 (en fonction des centres);
  - L'examen d'arbitre départemental et de rattrapage à la marque auront lieu le samedi 8 avril 2017 (dans les différents centres).

Pour les universités, les planifications des dates seront affinées en septembre.

- Arbitre Régional de beach

Les dates seront données plus tard dans la saison.

- Juge de lignes

A déterminer.

### **PLANIFICATION DE LA REUNION DE RENTREE**

Le club de la Tour du Pin, nous a sollicités pour assurer l'encadrement arbitral de son 1<sup>er</sup> Tournoi International des M16 féminines du 17 et 18 septembre 2016 qui sous cette forme, n'a pu avoir lieu en juin.

La CRA s'en servira pour organiser sa réunion annuelle de rentrée des arbitres. La feuille de match électronique sera notamment au programme.

### **PLANIFICATION DES SUIVIS**

Une liste d'arbitres a été établie afin d'organiser leur suivi au cours de la saison et des saisons futures.

### **Divers**

➤ La FFVB n'est pas revenu sur sa décision que les arbitres nationaux ne soient plus indemnisés directement par les clubs lors de chaque rencontre. Le paiement se fera dorénavant par elle sous une échéance non définie à ce jour.

La CRA va adresser à tous les clubs rhônalpins un courrier leur expliquant la situation.

La CRA ne peut que préconiser aux clubs, si possible, de faire l'avance à leurs arbitres de cette indemnité, qu'ils ont déjà payé à la FFVB, et ces derniers s'engageront à les rembourser dès le paiement de la FFVB. A étudier en fonction de chaque situation des arbitres, bien entendu.

➤ Il a été évoqué, lors de l'Assemblée Générale Fédérale, que les arbitres pourraient prendre une licence compét lib pour officier sur les rencontres. Ce projet a finalement été mis à l'étude.

➤ Les championnats Elites devaient passer à la feuille de match électronique dès septembre. Or, cette mesure sera opérationnelle uniquement dans certains clubs Elites tests. La feuille de match papier sera conservée malgré tout en parallèle.

➤ Il est envisagé avec l'Auvergne de désigner sur des rencontres en 2<sup>ème</sup> phase, des arbitres en commun, en couplant des matchs régionaux à des matchs nationaux.

➤ La réunion des Présidents de CRA se tiendra le samedi 3 septembre 2016 à Paris.

➤ Sur la feuille de demande de remboursements des déplacements régionaux arbitraux sera rajoutée une case que vous cocherez si vous voulez être remboursé par virement et non plus par chèque.

**La Présidente de la C.R.A**  
**Nathalie Turin**

